

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 15 décembre 2014, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme	Doris Lavoie	Mairesse
M.	Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M.	Yves Rossignol	district # 2
Mme	Éliane Champigny conseillère	district # 3
M.	Delano Guérin, conseiller	district # 4
M.	Marc Richard, conseiller	district # 5
M.	Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M.	René Perron, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme	Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. Prière

2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4275-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

4.H. Adoption du plan quinquennal d'Immobilisations de la Municipalité

ORDRE DU JOUR

1. Prière

2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum

3. Administration

3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3.B. Remise de la trousse aux nouveaux arrivants

4. Résolutions

4.A. Résolution effets financiers
4.B. Contrat de fauchage
4.C. Expertis Service aux entreprises - Formation étiquette et protocole à l'accueil physique et téléphonique
4.D. Sentiers de motoneige - Droit de passage des véhicules hors route sur le chemin public à un passage déterminé
4.E. Taxes sur l'essence Canada Québec (TECQ) 2010-2013 - Mandat de vérification externe
4.F. Règlement 455-2014 - Autorisation pour l'obtention d'un emprunt temporaire
4.G. Règlement 456-2014 - Autorisation pour l'obtention d'un emprunt temporaire

5. Correspondance

- 5.A. Ville d'Alma - Entente relative à la perception des infractions sur les routes numérotées par la Cour municipale d'Alma
- 5.B. Destination Loisirs Roberval - Remerciements
- 5.C. Chevaliers de Colomb - Concours nouveau nom de la salle
- 6. Loisirs et culture
- 7. Urbanisme
 - 7.A. Avis de motion - Adoption du règlement # 460-2014 abrogeant le règlement sur la pratique de la pêche blanche sur le Lac-Vert, le Lac-Kénogamichiche et la rivière des Aulnaies 286-90 et ses amendements en vigueur
 - 7.B. Avis de motion - Règlement #459-2014 modifiant le règlement de zonage # 364-2014 et ses amendements en vigueur
 - 7.C. Règlement # 459-2014 sur le zonage
 - 7.D. Vente de terrain par la Municipalité - Partie de la rue Taché
- 8. Dons et subventions
 - 8.A. Voyage à Whistler pour les élèves de l'école Curé-Hébert - Demande d'aide financière
 - 8.B. Organisme Le Cran - Demande de don
 - 8.C. Municipalité d'Hébertville-Station - Demande de don pour le Carnaval Gaietés hivernales 2015
- 9. Rapport des comités
- 10. Affaires nouvelles
 - 10.A. _____
 - 10.B. _____
- 11. Liste des comptes
- 12. Période de questions
- 13. Levée de l'assemblée

4. **RÉSOLUTIONS**

4.A. **RÉSOLUTION EFFETS FINANCIERS**

4276-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser madame Sara Guertin, secrétaire-réceptionniste, d'effectuer, au nom de la Municipalité, les dépôts d'effets financiers ainsi que les transactions liées à la petite caisse auprès de la Caisse Desjardins des Cinq-Cantons.

4.B. **CONTRAT DE FAUCHAGE**

Dans la planification du travail de l'année 2015, il y a lieu d'aller en appel d'offre pour le fauchage des bordures des routes rurales pour les trois prochaines années. La direction générale rédigera le document d'appel d'offres sur invitation à cet effet.

4.C. EXPERTIS SERVICE AUX ENTREPRISES - FORMATION ÉTIQUETTE ET PROTOCOLE À L'ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

CONSIDÉRANT QUE le poste de réceptionniste est l'image de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE c'est par l'intermédiaire de la réceptionniste que les citoyens qui nous visitent ou nous téléphonent se font une opinion sur la qualité des services offerts par leur municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la réceptionniste est l'ambassadrice de la Municipalité;

4277-2014

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'inscription de notre réceptionniste à la formation «étiquette et protocole à l'accueil physique et téléphonique» donnée par Expertis service aux entreprises du Collège d'Alma. Cette formation se tiendra le 21 janvier 2015, au Collège d'Alma, au cout de 85 \$.

4.D. SENTIERS DE MOTONEIGE - DROIT DE PASSAGE DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR LE CHEMIN PUBLIC À UN PASSAGE DÉTERMINÉ

CONSIDÉRANT QUE la demande du Club de motoneigistes Lac St-Jean # 202-05;

CONSIDÉRANT l'importance de la pratique de la motoneige à Hébertville;

CONSIDÉRANT les modifications au tableau présenté pour approbation;

4278-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'actualiser le tableau en y apportant les modifications suivantes et d'en autoriser le passage des chemins publics sous l'autorité de la Municipalité d'Hébertville.

#	Municipalité	Sentier	Localisation	Remarque
1	Hébertville	23	Rue Labarre	Municipalité
			Renouvellement :	Oui
2	Hébertville	23	Rang - 2	Municipalité
			Renouvellement :	Oui
3	Hébertville	23	Rue Industrielle	Municipalité
			Renouvellement :	Oui
4	Hébertville	23	Rue Turgeon	Municipalité
			Renouvellement :	Oui
5	Hébertville	23	Rang lac Vert	MTQ
			Renouvellement :	Non
6	Hébertville	23	Route lac Vert	MTQ
		Non	Mésy	
			Renouvellement :	Non
7	Hébertville	23	Route lac Vert	MTQ
			Camping municipal	
			Renouvellement :	Non
8	Hébertville	23	Route 169 Mt Apica	MTQ
			Renouvellement :	Non
9	Hébertville	83		MTQ
			Renouvellement :	Non
10	Hébertville	83	Chemin privé	Association
			Renouvellement :	Non
11	Métabetchouan	83	Rte de la Montagne	Municipalité
			Renouvellement :	Non
12	Hébertville	83	Lac Jacques-	MTQ
			Cartier km 15	
			Renouvellement :	Non

À noter :

1 Un sentier permanent le long de la Route 169 a été aménagé à l'été 2014, la traverse se fait dorénavant au kiosque touristique (voir la carte).

2 Un sentier permanent le long de la Route 169 a été aménagé à l'été 2014, la traverse se fait dans la courbe (voir la carte).

4.E. TAXE SUR L'ESSENCE CANADA QUÉBEC (TECQ) 2010 - 2013 - MANDAT DE VÉRIFICATION EXTERNE

CONSIDÉRANT l'obligation du programme de subvention de la TECQ 2010 - 2013 qui exige une vérification externe des investissements réalisés;

CONSIDÉRANT QUE nous avons réalisé l'ensemble de nos investissements dans le cadre de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE nous devons mandater une firme comptable pour effectuer la vérification externe exigée par le programme de la TECQ;

CONSIDÉRANT QUE nous devons produire l'ensemble de nos obligations pour le 31 décembre 2014;

4279-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater les vérificateurs de la Municipalité soit la Firma comptable Mallette pour effectuer la vérification de nos investissements dans le cadre de la TECQ et de les autoriser à transmettre cette vérification aux responsables du Gouvernement.

4.F. RÈGLEMENT 455-2014 - AUTORISATION POUR L'OBTENTION D'UN EMPRUNT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT l'approbation reçue du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire décrétant un emprunt de 54 654 \$ et datée du 26 novembre 2014;

CONSIDÉRANT que pour acquitter la dépense prévue au présent règlement, le Conseil municipal est autorisé à emprunter une somme de 54 654 \$;

4280-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité les documents afférents à l'ouverture d'un emprunt temporaire au montant de 54 654 \$ via le Centre financier aux entreprises de Desjardins.

4.G. RÈGLEMENT 456-2014 - AUTORISATION POUR L'OBTENTION D'UN EMPRUNT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT l'approbation reçue du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire décrétant un emprunt de 75 000 \$ et datée du 26 novembre 2014;

CONSIDÉRANT que pour acquitter la dépense prévue au présent règlement, le Conseil municipal est autorisé à emprunter une somme de 75 000 \$;

4281-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité les documents afférents à l'ouverture d'un emprunt temporaire au montant de 75 000 \$ via le Centre financier aux entreprises de Desjardins.

4.H. ADOPTION DU PLAN QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit avoir une vision à moyen terme en matière d'investissements municipaux;

CONSIDÉRANT QU'elle doit utiliser ce plan afin de déterminer annuellement les immobilisations qui seront réalisées au cours de l'année financière;

4282-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter le plan triennal d'immobilisation tel que présenté.

5. CORRESPONDANCE

5.A. VILLE D'ALMA - ENTENTE RELATIVE À LA PERCEPTION DES INFRACTIONS SUR LES ROUTES NUMÉROTÉES PAR LA COUR MUNICIPALE D'ALMA

Le service du Greffe de la Ville d'Alma nous informe du renouvellement de l'entente relative à la perception des infractions sur les routes numérotées par la Cour municipale d'Alma. La municipalité d'Hébertville est partenaire de cette entente avec toutes les autres municipalités de la MRC. Si nous désirons renoncer à cette entente, nous avons jusqu'au 3 janvier 2015 pour le signifier par voie de résolution.

5.B. DESTINATION LOISIRS ROBERVAL - REMERCIEMENTS

L'Association régionale des personnes handicapées remercie la municipalité d'Hébertville pour l'aide financière accordée dans le cadre de l'événement «Destination Loisirs».

5.C. CHEVALIERS DE COLOMB - CONCOURS NOUVEAU NOM DE LA SALLE

Dans une lettre en date du 5 décembre 2014, les membres des Chevaliers de Colomb nous demandent de prendre en considération l'apport des Chevaliers et la cession de cette salle à la Municipalité dans le choix du nom de la salle. À revoir en mars 2015.

6. URBANISME

Aucun point à l'ordre du jour.

7. URBANISME

7.A. AVIS DE MOTION - ADOPTION DU RÈGLEMENT # 460-2014 ABROGEANT LE RÈGLEMENT SUR LA PRATIQUE DE LA PÊCHE BLANCHE SUR LE LAC VERT, LE LAC KÉNOGAMICHICHE ET LA RIVIÈRE DES AULNAIES 419-2011 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR

4283-2014

Avis de motion est par la présente donné par Marc Richard, conseiller, qu'il compte déposer, à une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement visant à abroger le règlement sur la pratique de la pêche blanche sur le lac Vert, le lac Kénogamichiche et la rivière des Aulnaies règlement # 419-2011 et ses amendements en vigueur.

7.B. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 459-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 364-2004 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR

4284-2014

Avis de motion est par la présente donné par M. Christian Desgagnés, conseiller qu'il compte déposer, à une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage dont les objets sont les suivants :

- Autoriser les résidences dans la zone 5 Pr à certaines conditions;
- Agrandir la zone 23 V afin qu'elle couvre l'ensemble de l'aire de villégiature située dans son prolongement et revoir ses limites en fonction du cadastre;
- Exclure les abris d'autos du calcul des bâtiments accessoires;
- Modifier l'article 5.10.4 afin de permettre l'entreposage de véhicules de camping jusqu'à 60 cm d'une ligne latérale;
- Régir l'utilisation de l'entreposage dans la cour donnant sur la route 169 dans la zone 104C;
- Modifier les dispositions concernant l'utilisation d'une cour avant ne donnant pas sur la façade principale sur un emplacement d'angle.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture du règlement lors de son adoption.

7.C. ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 459-2014 LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 364-2004 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

7.D. VENTE DE TERRAIN PAR LA MUNICIPALITÉ - PARTIE DE LA RUE TACHÉ

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Hébertville est propriétaire du terrain de la rue Taché portant le numéro de lot4 685 415;

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 305 rue Taché a présenté une demande à la Municipalité afin d'acquérir une partie de la rue Taché, soit environ 130m²;

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 305, rue Taché occupe et entretient déjà cette partie de terrain;

CONSIDÉRANT que le terrain a été évalué à 1 300\$ pour cette partie de terrain par la firme Cévimec-BTF;

4285-2014

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la vente du terrain à Monsieur Jean-carmel Lajoie pour un montant de 1 300 \$, estimé par la firme d'évaluation Cévimec et d'autoriser à signer pour et au nom de la Municipalité les contrats.

4286-2014

8. DONS ET SUBVENTIONS

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser les subventions aux organismes suivants :

8.A. VOYAGE À WHISTLER POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CURÉ-HÉBERT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

8.B. ORGANISME LE CRAN - DEMANDE DE DON

8.C. MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE-STATION - DEMANDE DE DON POUR LE CARNAVAL GAÏETÉS HIVERNALES 2015

9. RAPPORT DES COMITÉS

LE CONSEILLER M. DELANO GUÉRIN :

Le conseiller monsieur Delano Guérin nous informe qu'il a participé à la réunion pour l'adoption des prévisions budgétaires.

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Coalition des domaines
- Comité de finances
- Préparation budgétaire
- Dossier contamination hydrocarbures
- Soirée des bénévoles

LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :

Le conseiller monsieur Marc Richard nous informe qu'il a participé à la réunion pour l'adoption des prévisions budgétaires.

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY :

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a participé aux rencontres suivantes :

- Comité des finances
- Budget
- Embauche ressources humaines pour la patinoire
- Soirée reconnaissance des bénévoles

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Budget
- Soirée reconnaissance des bénévoles

LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :

Le conseiller monsieur Robert Duchesne nous informe qu'il a participé à la réunion pour l'adoption des prévisions budgétaires.

LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé aux rencontres pour la planification budgétaire.

10. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

4287-2014

D'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme totalisant 146 473,52 \$.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Delano Guérin propose de lever l'assemblée, à 20h32.

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. en études régionales
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER